

AVIS DES SOCIETES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue du Lac Malaren Imm TRIKI Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008, la société Hannibal Lease publie, ci-dessous :

Les résolutions adoptées,

Le Bilan après affectation du résultat comptable.

L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de 117.067.005 DT et un bénéfice net de 801.169 DT.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2008 comme suit :

Résultat Net 2008	801.169
Report à nouveau 2007	16.720

Total	817.889
Réserves légales	(40.894)

Solde à affecter	776.995
Dividendes	325.000
Report à nouveau	451.995

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires dans la limite de 40 MDT sur l'exercice 2009.

Les modalités et les conditions du premier emprunt sont les suivantes :

- Montant de l'Emprunt Obligataire : 20.000.000 Dinars divisés en 200.000 obligations
- Nominal de l'obligation : 100 Dinars par obligation
- Forme de l'obligation : Les obligations sont nominatives
- Prix d'émission : 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription
- Taux d'intérêt : 5.75% et/ou TMM+1,5% brut l'an au choix du souscripteur
- Durée : les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans
- Amortissement : les obligations seront amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités d'autres Emprunts Obligataires dans la limite du montant approuvé sur l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet Conseil Management Révision Audit « CMR Audit» en tant que co-commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois exercices qui s'achève à l'issue de la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne comme nouveaux administrateurs actionnaires, la société United Gulf Bank « UGB » représentée par Mr Chawki KHEDHER et la société Tunisian International Bank « TIB » représentée par Mr Mohamed FEKIH.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la désignation de Mr Mohamed-Hechmi DJILANI, à partir du 02/01/2009, en qualité de Directeur Général Adjoint des Sociétés : Confection Ras Jebel (CRJ), CRJ Construction, La Générale de Distribution et Finances et Investissements.

NEUVIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008 (après affectation)

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	1 814 310	3 360 003
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	108 358 599	86 886 832
Portefeuille titres de placement	261 181	154 664
Portefeuille d'investissement	81 112	80 000
Valeurs immobilisées	1 886 715	1 577 065
Autres actifs	4 665 088	3 109 469
TOTAL DES ACTIFS	<u>117 067 005</u>	<u>95 168 033</u>
PASSIFS		
Concours bancaires	397 973	1 721 074
Dettes envers la clientèle	581 334	423 497
Emprunts et dettes rattachées	82 669 040	74 906 044
Fournisseurs et comptes rattachés	10 986 191	7 661 773
Autres passifs	938 698	438 045
TOTAL DES PASSIFS	<u>95 573 236</u>	<u>85 150 433</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	20 000 000	10 000 000
Réserves légales	41 774	880
Primes d'émission	1 000 000	-
Résultats reportés	451 995	16 720
Résultat de la période	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>21 493 769</u>	<u>10 017 600</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>117 067 005</u>	<u>95 168 033</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

Libellé	Capital social	Primes d'émission	Dividendes	Réserves légales	Résultat reporté	Résultat net	Total
Solde au 31/12/2007	10 000 000			-	(592 719)	610 319	10 017 600
Affectation app par l'AGO du 24/06/2008				880	609 439	(610 319)	-
Solde au 31/12/2007	10 000 000	-	-	880	16 720	-	10 017 600
Résultat au 31/12/2008						801 169	801 169
Augmentation du capital	10 000 000	1 000 000					11 000 000
Affectation app par l'AGO du 07/05/2009			325 000	40 894	435 275	-801 169	-
Dividendes à distribuer			-325 000				-325 000
Total	20 000 000	1 000 000	-	41 774	451 995	-	21 493 769